

TROPHÉES PARTENAIRES

Concerne : L'ensemble des dossiers inscrits en compétition, quel que soit leur secteur ou catégorie.

Objectif : Mettre en valeur un critère spécifique, utile à notre filière, défini par le Partenaire qui attribue le trophée.

Attribution : Chaque partenaire organise son jury. Celui-ci délibère, à huis clos, à partir des dossiers, annexes et power point remis à l'inscription.

Une information complémentaire sur l'inscription (gratuite) à un Trophée Partenaire ?
Téléphonez au 01 40 92 72 12 ou envoyez un mail à festival17@fimbacte.com

TROPHÉES PARTENAIRES

TROPHÉE HABITAT

Attribué par **Saint-Gobain** récompense les actions et/ou démarches des professionnels du Cadre de vie (collectivités, bailleurs, associations, architectes, industriels...) qui apportent des solutions innovantes aux défis de la croissance, des économies d'énergie, de l'adaptabilité du bâtiment et de protection de l'environnement.

TROPHÉE INNOVATION PUBLIQUE

Attribué par l'**Observatoire TERRITORIA** à une collectivité territoriale innovante en matière d'urbanisme et/ou d'aménagement de l'espace public/du territoire.

TROPHÉE PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Attribué par **MBTP** à une entité qui contribue directement ou indirectement par ses actions, démarches à la prévention des risques professionnels, à la santé et à la qualité de vie au travail.

TROPHÉE SMART INNOVATION

Attribué par **Colas** récompense une entité qui contribue, au niveau de la construction ou de l'aménagement, à la mise en œuvre d'un produit, concept, procédé ou usage innovant.

TROPHÉE SOLIDARITÉ

Attribué par **le Grand Jury** (ou Jury Partenaire) à un concept, démarche, projet ou réalisation qui contribue à une action de solidarité exemplaire initié par un acteur de la filière : Collectivité, Entreprise, Prestataire...

TROPHÉES IMAGE ONLINE

Fédérez autour de votre projet et faites le buzz !

Soumettez votre dossier au vote des internautes... Une opportunité d'impliquer vos collaborateurs, clients, contacts, prestataires en les invitant à voter et à communiquer sur les réseaux sociaux.

Le principe : exprimez votre dossier par une illustration visuelle (format.jpg 840x600) avec le titre du dossier et le logo/nom de l'entité compétitrice...

Les illustrations intitulées «Image Online» sont incluses

- dans le dossier des jurys pour un aperçu global de votre dossier, dès la sélection
- dans l'écran «Image Online» ouvert du 14 septembre au 3 octobre (*vote des internautes*)

Un seul vote nominatif sera enregistré par internaute.

*En 2016, **5 339 votes** ont été comptabilisés.*

Pour découvrir les écrans 2016 : cliquer [ici](#)